Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 4, rue des Peupliers 75013 – PARIS
Tél. 01.45.89.33.70 – Fax 01.45.88.79.94 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : SNPTRI@orange.fr Site : http://snptri-cgt.fr

Mr Eric Woerth Ministre du Travail,
de la Solidarité et de la Fonction Publique.

Mr le Ministre, vous avez en charge le dossier « Réforme des retraites » pour les salariés du privé et ceux de la Fonction Publique.
Notre organisation syndicale regroupe les personnels Fonctionnaires qui ont et qui exercent des missions d'entretien, d'exploitation et de travaux sur les réseaux et infrastructures Routes, Voies Navigables et Ports Maritimes, qu'ils soient au MEEDDM ou dans les collectivités territoriales depuis la loi du 13 août 2004.
Les signataires de cette pétition ont déjà subi des régressions sociales de la loi Fillon sur leur pension de retraite. Avec les personnels, le SNPTRI – CGT n'acceptera pas de nouveaux reculs sociaux. L'augmentation des salaires, la création d'emploi, assurer le financement par un autre partage des richesses sont des éléments essentiels pour réussir une réforme de progrès.
Le préalable à toutes discussions doit être la pénibilité et la dangerosité de nos missions !
Nous revendiquons avec les personnels :

- Une bonification de 25 % du service actif avec effet rétroactif,
- Qu'elle s'applique dès le recrutement de l'agent et sans limite,
- L'application à l'ensemble des agents des corps d'AE et CTRL pour la FPE, Agent Technique, de Maîtrise et CTRL pour la FPT.
  (Pour ces derniers le classement en service actif s'impose.)

Les agents signataires s'engagent à rentrer en lutte pour la défense du régime de retraite et pour l'obtention de cette bonification.

Nom - Prénom	Affectation - Département	Grade	Signature

A remonter au SNPTRI – CGT : Fax : 01.45.88.79.94 E-mail : SNPTRI@orange.fr